

La Feuille de Couz

Pages d'informations de la Municipalité de St. Thibaud de Couz

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouvertures :

→ Lundi : 09h00-11h30

→ Mardi : 13h30-18h00

→ Mercredi : 09h00-11h30

→ Vendredi : 13h30-18h30

Maire et des Adjoints :

Permanence les vendredis de :
18h30 à 19h30

Téléphone mairie : 04 79 65 71 01

Email : mairie.sthibaud@gmail.com

Eclairage public :

Les coffrets de commande qualifiés de dangereux ont été remplacés au chef-lieu, au Gros-Louis et aux Martin.

Le remplacement des lampes par des leds est prévu pour la deuxième quinzaine de juin.

Les coffrets inutilisés, qui sont encore sous tension seront démontés la deuxième quinzaine de juin.

Les mats d'éclairage « solaire » en remplacement de certains points isolés sont en rupture de pièces détachées (cartes électroniques) et ne devraient pas être livrés avant fin juillet.

Le mot du Maire

Les cas de COVID sont encore nombreux, mais heureusement le dernier variant, bien que très contaminant semble moins agressif. Les personnes atteintes étant moins malades qu'avec les virus précédents. Le gouvernement à peu à peu levé les interdictions de réunions et supprimé l'obligation du port du masque, tout en nous incitant à la prudence dans certaines situations.

Sur ces bases, peu à peu la « vie d'avant » revient. Nous allons pouvoir renouer les liens sociaux à travers les animations traditionnelles mises en sommeil. Déjà la célébration de l'Armistice du 8 mai a permis à un grand nombre de se retrouver autour du verre de l'amitié, La Fête du Village est reprogrammée juste avant les vacances, le repas des anciens se fera à l'automne. Voir en page 4, le programme du deuxième semestre.

Malgré la pandémie de nombreux travaux ont été fait en 2021, le bilan figurant dans la précédente Feuille de Couz. Pour cette année nous prévoyons :

La modernisation de l'éclairage public (qui devait commencer fin mars, mais manque de matériel)

La réfection de la totalité de la route d'Hauteville pour rétablir l'étanchéité du revêtement.

La création de murs de soutènement route Sous l'Epine et route des Rat-Gris.

Le goudronnage partiel route Sous l'Epine.

Les travaux sur le bar restaurant (voir article spécifique).

Les études et la constitution des dossiers de subventions et permis de construire pour la rénovation et l'agrandissement de l'école primaire.

Un programme chargé que nous essaierons de mener à terme dans des conditions difficiles : prix en hausse, pénurie de matériel.

Au plaisir de se retrouver à la Fête du village.

Bien cordialement.

Denis BLANQUET

Ecole :

→ Périscolaire

Depuis plusieurs semaines le restaurant scolaire de l'école du Bébois se trouve confronté à une importante fréquentation. En effet, les effectifs sont entre 85 à 95 enfants dont 5 enfants avec des P.A.I. (Protocole Alimentaire Individuel). Ceci demande au personnel communal de la cantine un surcroît de travail, qu'il effectue avec beaucoup de bienveillance et professionnalisme. La Municipalité les remercie pour leur implication sans faille et leur adaptabilité.

→ Classe de mer : Subvention

Les 22 enfants de la classe de CM2 du Groupement Scolaire du Bébois ont profité d'une semaine de classe de mer la semaine du 2 au 7 mai sur la commune de Sanary s/ Mer. A cette occasion, la mairie a versé une subvention de 110€ par enfant (soit un total de 2400€) pour aider chaque famille au financement de ce beau projet.

→ Travaux prévus à l'été 2023

Ces travaux concernent uniquement l'école primaire vieille de plus de trente ans. L'intérieur a été rafraîchi récemment, cette fois nous allons prendre en compte l'audit thermique déjà réalisé. Le plus gros des travaux consiste à remplacer la totalité des menuiseries devenues de véritables passoires. L'isolation extérieure abîmée par les enfants sera protégée par un bardage. La salle du restaurant sera agrandie de 50%. La toiture sera démoussée. Des pare-soleil seront posés sur la façade sud. Les façades seront repeintes.

Les Ruches de la Mairie :

Des ruches avaient été installées sur le toit de la salle du Conseil et des mariages. Mais les abeilles préfèrent le calme, ne supportant pas le bruit et les agitations des jours de mariage. Pour éviter un accident, les ruches ont été transférées au-dessus du cimetière (calme garanti).

Le Bar Restaurant des Alpes

Aujourd'hui le bar restaurant est fermé pour cause de mise en liquidation judiciaire de l'exploitante. Le liquidateur se charge de solder les comptes, de vendre le matériel et le fond de commerce.

La commune propriétaire des murs a fait le nécessaire pour avoir le droit de préemption sur le fond de commerce. Vente prévue fin juin.

D'autre part des gros travaux sont à faire pour la mise aux normes des sanitaires et essayer d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment.

En période normale quatre à cinq mois de travaux étaient prévus, mais dans les circonstances actuelles la durée est incertaine.

La réouverture ne se fera pas avant février 2023.

Travaux RTE (EDF) :

RTA va entreprendre de remplacer deux pylônes très haute tension au sommet du mont Grêle.

Ces pylônes sont situés sur la commune de Vimines, mais l'accès se fait par la route forestière de l'Epine qui est sur notre commune.

Début des travaux : Août 2022, fin été 2024 .

Le matériel sera monté en camion par la route forestière. RTE se charge de la réfection de la route forestière avant et pendant les travaux.

Rappel URBANISME :

Un rappel de quelques règles d'urbanisme s'impose pour que notre village reste harmonieux, dans la tradition des constructions locales.

Nous voyons apparaître un peu partout des cabanons plus ou moins esthétiques qui ne respectent pas les règles d'urbanisme : structure, couleur, pente, distance par rapport aux routes et voisinage. Halte aux cabanons « bidonvilles »

RAPPEL :

- Toute construction de plus de 5m² de surface et plus de 0.8 m de hauteur doit faire l'objet soit d'une déclaration préalable (DP) soit d'un permis de construire (PC).
- Le règlement du PLUI doit être respecté, il est lisible sur le site internet de la commune et sur celui de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Comment le déchiffrer :
 - Sur la carte des zonages regardez dans quelle zone vous vous trouvez, (UH, N, A, UB1...)
 - Dans le règlement, ouvrez les pages qui concernent votre zone, en principe il y a la réponse à vos questions sur votre souhait de construction ou simplement pour information.

Eau Potable : fin du Chantier des Gencourt.

Les travaux de rénovation de la conduite d'eau potable du réservoir des Bruyeres vers le hameau des Gencourt se terminent à la fin du mois de Mai.

En effet le remplacement de la vieille conduite d'alimentation d'eau potable en fonte de diamètre 80 mm par une nouvelle conduite en diamètre 125 mm va fortement améliorer le rendement du réseau en supprimant de nombreuses interventions des techniciens du SIAEP pour réaliser la réparation de fuites. Cette nouvelle conduite implantée sous le domaine public va permettre une économie d'eau et d'énergie en soulageant un peu la station de pompage de Hauteville. Il est à noter que l'ensemble des branchements privés ont été changés tout au long de cette conduite dans le but de supprimer des piquages fuyants. Il restera à réaliser la partie enrobée goudron pour reboucher l'ensemble de la tranchée utilisée par les travaux.

Cette opération a été réalisée par le SIAEP dans le but d'améliorer le réseau d'eau potable.

Station d'Épuration des eaux usées : halte aux lingettes.

De nombreux dysfonctionnements, au niveau du réseau de collecte des eaux usées, sont à noter sur la commune. L'utilisation des lingettes désinfectantes ou nettoyantes, dont l'évacuation se réalise par le biais des toilettes engendre des bouchons au niveau des collecteurs principaux, car ces dernières ne se dégradent pas dans l'eau et posent de réels problèmes d'écoulement en particulier dans les zones à faible pente du réseau.

Il serait apprécié que les multiples utilisateurs de ces lingettes ne les jettent plus dans les sanitaires mais tout simplement à la poubelle mélangée aux ordures ménagères.

Ce petit effort contribuera à un allègement des interventions sur le réseau d'eaux usées et permettra à la commune de poursuivre une politique de prix minimaliste pour ses abonnés. L'assainissement collectif est un service important pour chacun, son fonctionnement et sa pérennité ne peuvent se faire sans une prise de conscience de chaque abonné. Pour les efforts futurs nous vous remercions de votre compréhension.

Fauchage raisonné :

Dans un but environnemental il a été mis en place sur la commune par le biais des agents techniques des actions permettant de réaliser des zones de fauchage raisonné. Ces zones permettent un développement de fleurs et de graminées diverses qui peuvent se développer jusqu'à leur maturité avant d'être fauchées. Cette méthode mise en place par de nombreuses communes permet grâce à une meilleure maîtrise de ces zones de tontes ou de fauchages, de diminuer l'impact de la production de CO2 générée par les engins ou outils utilisés pour le débroussaillage. De plus cela permet de définir un environnement visuellement moins monotone avec un mélange de prairies et de zones tondues qui procurent des niches écologiques pour les insectes et les abeilles.

Pour compléter cette initiative d'amélioration de notre système de tonte plus écologique, 2 ou 3 brebis vont être mises en pâturage autour de la station d'épuration pour éviter de nombreuses coupes d'herbes mécaniques et ainsi limiter l'utilisation de carburants dont le prix ne cesse d'augmenter. A la fin de cette année, nous ferons le bilan de ce dispositif afin d'en définir ou non sa pérennité.

Point tri sélectif : ICI ce n'est pas la DECHETTERIE

Les points de collectes tri sélectif ont pour but de réaliser un tri pensé pour réduire nos déchets, pour réutiliser des matières premières et minimiser le recours à des énergies fossiles, dans le cadre de l'économie. Il est donc très dommageable que certaines personnes se servent de ces points de tri sélectif comme d'une déchetterie en déposant de part et d'autre des bacs de collectes des détritux divers. Nous sommes tous responsables de l'image que nous voulons donner à notre commune et ce genre de comportement dégrade cette dernière. Aidez-nous à embellir notre environnement et lutter contre ces dépôts illégaux en ne déposant que les matières requises à cet effet.

Pour ne pas laisser sur place ces objets ou matériaux, les services techniques municipaux doivent les amener à la déchetterie intercommunale. Une délibération a été votée pour que l'on puisse se faire rembourser ce travail par les contrevenants. **Le coût est de 80 €. A ce jour déjà 12 demandes de remboursement de frais ont été adressées aux auteurs des incivilités.**

MARCHE DE PRODUCTEURS

Depuis l'automne passé, vous avez le plaisir de retrouver le 2^{ème} dimanche du mois des commerçants et artisans sur le parking de l'école.

Ce marché de producteurs, principalement locaux, vous propose des légumes, des fromages de chèvres, des plantes et du vrac, des poulets, du rhum, du miel ou des savons, des tacos, de la bière...

Notre prochain marché aura lieu le DIMANCHE 12 JUIN, de 9h à 13h.

Deux nouveaux artisans nous rejoindront, Tonton KAF qui nous propose des plats préparés Réunionnais mais aussi TAO et ses délicieuses pizzas bio !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux, pour le plaisir de se retrouver et profiter de bons produits de terroirs.

Sportives, Sportifs,

Vous en avez assez de faire des kilomètres pour rejoindre une salle de sport ou une piscine glaciale pour pratiquer une activité physique, nous avons une solution pour vous !

Venez rejoindre les rangs de **St Thibaud Rythme**.

Venez découvrir notre cours de renforcement musculaire adulte. Bonne humeur et rires assurés à chaque séance grâce à notre pétillante professeure Muriel !

Nous vous offrons la possibilité de réaliser 2 cours d'essai durant le mois de juin (6, 13, 20 ou 27 juin) de 19H à 20H à la salle des fêtes de St Thibaud.

St Thibaud Rythme pense également à vos enfants.

Aussi, nous leur proposons « un atelier découverte » le lundi 20 juin de 18H à 18H45.

N'hésitez plus, enfilez votre tenue, chaussez vos baskets et rejoignez-nous !!!

Fête du village : Le RETOUR

Ce grand moment de convivialité organisé par St Thib en Fête et la Municipalité vous est à nouveau proposé après deux années d'annulation faute au COVID.

La Fête du Village aura lieu le :

Samedi 2 juillet 2022

Au programme :

- ➔ 17 h 30 concert de l'Harmonie de Cognin dans l'église du village.
- ➔ 18h 45 : discours et apéritif de la Municipalité à la salle polyvalente.
- ➔ 20h00 : Barbecue, buvette, bal gratuit de St Thib en Fête.
- ➔ 22h45 : Feu d'artifice.
- ➔ Présence des habitués forains.

Programme 2^{ème} semestre 2022

- ➔ 3 septembre 2022 : Forum des Associations. Salle polyvalente 9h / 12h
- ➔ 25 septembre 2022 : Repas des Aînés. Salle polyvalente 12h
- ➔ 1 octobre 2022 : Nettoyage voirie communale. RdV à la Mairie : 13h30 / 16h30
- ➔ 6 octobre 2022 : Vide grenier. Salle polyvalente : 10h / 17h